



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

# 1<sup>ER</sup> COUP DE PELLE DU LYCEE CLERVAUX

11 MAI 2015



DOSSIER DE PRESSE

## SOMMAIRE

1. Invitation à la presse	p. 3
2. Programme de la journée	p. 4
3. Partie pédagogique	p. 5
4. Description du projet	p. 7
5. Informations générales	p. 14
6. Contact	p. 16

## 1. INVITATION A LA PRESSE

Le 11 mai 2015 à 11.00 heures aura lieu le 1<sup>er</sup> coup de pelle du nouveau Lycée Clervaux en présence de François BAUSCH, ministre du Développement durable et des Infrastructures et de Claude MEISCH, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

**Adresse:** Chantier du Lycée Clervaux  
Route de Bastogne  
L-9706 Clervaux

## 2. PROGRAMME DE LA JOURNEE

Le programme officiel commencera à 11.00 heures:

**Discours de Monsieur François BAUSCH**

Ministre du Développement durable et des Infrastructures

**Discours de Monsieur Claude MEISCH**

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

**Geste du 1<sup>er</sup> coup de pelle**

Vin d'honneur

### 3. PARTIE PEDAGOGIQUE

#### **Une identité propre : un lycée axé sur les compétences du 21<sup>e</sup> siècle**

Notre économie est déjà numérique, notre société le devient chaque jour davantage. Luxembourg a choisi d'occuper toute sa place dans ce tournant civilisationnel, en lançant en octobre 2014 l'initiative « Digital Lëtzebuerg », laquelle se décline en une stratégie « Digital for Education » qui sera prochainement présentée à la presse.

Le futur Lycée de Clervaux incarnera cette direction et jouera pleinement son rôle au sein de la communauté des acteurs du numérique. Il réalisera cette ambition en lançant sur le long terme un programme de développement des compétences numériques dans classes inférieures de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

Notre environnement social, économique et technologique vit des transformations permanentes ; l'Éducation nationale a le devoir d'équiper les élèves des compétences et des connaissances dont ils auront besoin dans cet univers mouvant. Dans cette perspective, les stratégies éducatives du lycée privilégieront le renforcement des compétences spécifiques au 21<sup>e</sup> siècle. Il s'agit là de renforcer les capacités des jeunes dans des domaines qui contribuent à former une société résiliente, en mesure de bien s'adapter à l'accélération du changement. L'accent n'est plus mis sur l'enseignement de faits, mais sur celui de compétences en apprentissage et innovation, de compétences en information, média et technologie et de compétences sociales permettant de s'orienter dans sa vie privée et sa carrière professionnelle. Parallèlement aux dimensions informatiques, numériques et médiatiques, la communauté enseignante mettra ainsi en œuvre une démarche transversale propre à nourrir chez chaque élève créativité, innovation, entrepreneuriat, esprit de collaboration, sens de la communication, pensée critique, aptitude à la résolution de problèmes, goût et expérience de la culture, pratique de la citoyenneté, etc.

L'acquisition de ces compétences essentielles constituera le fondement du projet pédagogique, de la méthodologie et de la vie quotidienne au lycée.

Il ne convient pas pour autant d'abandonner les matières conventionnelles, mais d'apporter aux élèves la combinaison gagnante entre transmission de savoirs et acquisition de compétences et expertises, elles-mêmes indispensables à l'appropriation continue de nouveaux savoirs. La réussite de nos jeunes passe par là.

## Des TIC aux MITIC

Le Lycée de Clervaux élargira le concept de TIC (Technologies de l'information et de la communication) à la notion de MITIC (Médias, images et technologies de l'information et de la communication). Ainsi seront prises en compte les convergences, créées par le « tout-numérique », entre l'informatique et les médias (presse, radio, télévision, édition multimédia, web) et la banalisation d'Internet comme environnement de travail quotidien. Les MITIC seront également le lieu du rapprochement entre l'informatique et la critique de l'information (éducation aux médias), qui pendant longtemps ont fait leur chemin séparément.

L'enseignement au sein des MITIC s'orientera autour de trois domaines :

- Module salle de classe
- l'« information literacy », qui se réfère à la capacité à accéder de manière efficace à l'information pertinente, à évaluer l'information avec une approche critique et à l'utiliser avec justesse et créativité ;
- l'« ICT literacy », qui comprend les connaissances techniques permettant d'utiliser les technologies de l'information et de la communication. Elles peuvent aussi être comprises dans le sens plus large de l'utilisation des technologies digitales, des outils de communication et/ou des réseaux pour accéder, gérer, intégrer, évaluer et créer de l'information utile dans la société du savoir ;
- la « technological literacy » qui porte sur les connaissances technologiques permettant de comprendre et d'utiliser les TIC pour régler des problèmes complexes ou pour créer des produits ou services en réponse à des exigences de la société du savoir.<sup>1</sup>

## L'offre scolaire

Le lycée proposera :

- la division inférieure de l'enseignement secondaire
- le cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique y inclus le régime préparatoire
- des classes d'accueil
- deux classes de cohabitation de l'Éducation différenciée

---

<sup>1</sup> Source des définitions: Observatoire Compétences-Emplois, **Bulletin Décembre 2013**, Université du Québec à Montréal

Les classes supérieures seront proposées en fonction de l'évolution démographique de la population scolaire du lycée.

### L'encadrement scolaire

Le Lycée de Clervaux offre un encadrement scolaire de 7.30 à 18.00 heures.

## 4. DESCRIPTION DU PROJET

Le terrain pour la construction du nouveau lycée à Clervaux se situe dans le quartier nord de la ville de Clervaux, plus précisément sur l'ancien site industriel de l'entreprise «CTI Systems». Il se trouve au fond d'une vallée avec, à l'est et à l'ouest, des versants de collines accentués, la vallée s'ouvrant sur le nord et le sud.



### Site

L'accessibilité du futur lycée est en partie garantie par des infrastructures actuellement en place. La proximité directe de la gare, située à une centaine de mètres du futur lycée, permet de se déplacer aisément vers le complexe scolaire.

De plus, une gare routière pour les bus régionaux et scolaire, se trouvant actuellement en planification et se situant entre la gare et le lycée complète l'offre de transports en commun.

Il est également prévu de raccorder le site au réseau des pistes cyclables.

En ce qui concerne le stationnement, un parking réservé aux enseignants et au personnel est aménagé devant le bloc atelier (BLOC 'A'), servant ainsi de zone tampon entre le lycée et la route de Bastogne (RN18).

### **Concept urbanistique et architectural**



Le concept urbanistique a comme objectif la création d'un site ayant une identité propre, tout en étant bien intégré dans son environnement naturel et urbanistique et profitant pleinement des potentialités du site d'implantation.

Les 4 ailes du bâtiment, implantées selon deux axes principaux, nord - sud et est – ouest, s'articulent autour d'une cour intérieure et se délimitent clairement des voies de circulations environnantes.

La façade du bloc des ateliers (BLOC 'A'), longeant la RN 18 est à l'échelle des bâtiments voisins. Les ateliers étant orientés vers l'est, la partie couloir avec les fonctions secondaires sont enterrées sur un niveau et demi, réduisant ainsi la hauteur de corniche donnant sur la route de Bastogne.

A l'est, le bloc des salles de classe (BLOC 'C'), est implanté parallèlement à la rivière et aux chemins de fer qui le bordent. A l'exception du système de portiques et d'un escalier reliant directement les classes à l'extérieur, le rez-de-chaussée reste libre, permettant ainsi au paysage naturel des berges du ruisseau de se prolonger dans la cour. Les salles de classe se situent au premier et deuxième étage, alors que l'espace en-dessous dudit bloc est réservé à la rétention d'eau de pluie. Le recul par rapport à la limite de propriété favorise l'ensoleillement de la façade et des classes et donne la possibilité d'élargir le lit de rivière le long de la Clerve.

Au sud, le bloc principal (BLOC 'P'), ferme la cour intérieure délimitée latéralement par les blocs des ateliers et salles de classe. Avec ses fonctions communes (structure d'accueil, administration, corps enseignant), ce dernier regroupe l'entrée principale et les entrées



secondaires orientées vers la cour de récréation et sert d'élément de jonction entre les blocs des ateliers et des salles de classe. Les livraisons pour la cuisine se font également au niveau du bloc principal.

Le complexe sportif (BLOC 'S') ferme la cour intérieure. Le hall des sports, orienté vers l'ouest, est partiellement enterré, alors que la piscine s'ouvre sur le ruisseau du côté est.

### Concept fonctionnel



### Structure d'accueil et administration

Le bloc principal regroupe les fonctions communes du lycée, à savoir, au rez-de-chaussée, le hall d'entrée intégrant un espace de circulation, le restaurant, la cuisine de production, la cafétéria ainsi que la salle polyvalente, au niveau 1, une zone de détente ainsi qu'un cybercafé et la bibliothèque, alors que le corps enseignant, le service socio-éducatif, ainsi que l'administration générale et la direction du lycée, ont leurs bureaux au niveau 2.

Une liaison fonctionnelle et visuelle entre le hall d'entrée, la cafétéria et la salle polyvalente au rez-de-chaussée et la zone de circulation et le cybercafé au niveau 1 ainsi que les bureaux au niveau 2 est assurée par un escalier ouvert.

#### Salles de classe

Au sein du bloc des salles de classe sont regroupés les salles de classe de dimensions normales et réduites ainsi que les salles de classe spéciales avec leurs équipements et bureaux respectifs. De plus, un espace multifonctionnel est aménagé à chaque niveau.

Le bloc des salles de classe du lycée est surélevé et n'aura de ce fait pas de rez-de-chaussée. Seules les cages d'escaliers dudit bloc donnent dans la cour intérieure.

#### Ateliers

Les ateliers sont regroupés au sein du bloc des ateliers construit le long de la RN18. Au rez-de-chaussée se situent l'atelier bois, deux ateliers polyvalents électrotechnique / métal ainsi que les salles de machines, les dépôts et les bureaux des enseignants.

Un éclairage naturel zénithal de la partie enterrée du bloc est garanti par deux vides qui communiquent avec les niveaux supérieurs.

Au nord du bloc se situent les accès aux différents locaux techniques, à savoir les locaux pour les raccords principaux et le transformateur, le local à poubelles central et l'aire de livraison comprenant un monte-charge.

L'atelier cuisine avec ses annexes, la salle informatique et les locaux du serveur central sont installés au niveau 1. Le niveau 2 est réservé aux ateliers de l'éducation artistique avec leurs équipements.

#### Hall des sports et piscine

Le complexe sportif regroupe la salle des sports ainsi que la piscine.

La salle des sports et les vestiaires avec diverses salles annexes se trouvent au rez-de-chaussée. La piscine, se situant au premier étage et utilisée par le lycée et l'école intercommunale de Reuler, comprend un bassin nageur à 5 couloirs de dimensions 25 m x 12.5 m avec un fond mobile, des vestiaires collectifs et des espaces pour enseignants et maître-nageur.

Les installations techniques relatives à la piscine sont prévues au rez-de-chaussée du bâtiment.

La centrale de chauffage du site entier est également prévue au sein de ce bloc.



### **Concept technique**

La construction du futur Lycée de Clervaux s'inscrit dans la stratégie de l'Etat visant la construction durable et plus spécifiquement la réalisation de bâtiments à faible consommation énergétique. Ce concept énergétique se caractérise par l'optimisation de la performance thermique de l'enveloppe du bâtiment, par l'utilisation de l'inertie thermique de la structure ainsi que par la mise en œuvre d'un minimum d'installations techniques nécessaires et adaptées au bâtiment.

Le besoin total en énergie primaire, tout comme l'impact sur l'environnement en matière d'émissions CO<sub>2</sub>, correspondent à la classe A. Il s'agit donc d'un bâtiment hautement efficient.

#### **Développement durable**

Les matériaux mis en œuvre respectent les principes du développement durable.

Ainsi, l'isolation thermique de l'enveloppe est réalisée par des matériaux recyclables tels que la laine minérale et les panneaux en fibres de bois.

La structure portante de la piscine est réalisée en bois.

## Production de chaleur

La production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude est assurée par deux chaudières bois (pellets).

## Récupération des eaux résiduaires

La récupération des eaux grises pour les toilettes ainsi que la récupération des eaux de filtration de la piscine sont prévues.

## Installations de ventilation et de climatisation

Les zones salles de classes, administration et ateliers sont ventilées naturellement par des ouvrants dans la façade permettant également un refroidissement nocturne. Les groupes de ventilation sont équipés de systèmes de récupération de chaleur.

## **Programme de construction**

Afin d'accélérer les travaux de conception des constructions scolaires, le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a élaboré une standardisation des programmes de construction.

Cette standardisation établit les dimensions et les aménagements optimaux des différentes salles de classe, des équipements ainsi que des connexions indispensables.

Au vu de cette standardisation, le programme de construction du lycée de Clervaux inclut entre autres les structures et éléments suivants :

### Structure d'enseignement

- Module salle de classe

*18 salles de classe à dimension normale  
8 salles de classe à dimension réduite*

- Module des sciences

*4 salles de sciences (biologie, chimie, physique)  
1 laboratoire de physique/chimie*

- Module informatique

*1 salle informatique*

- Module atelier à hauteur normale

*2 ateliers d'éducation artistique*

*1 atelier polyvalent cuisine*

- Module atelier à hauteur étendue

*1 atelier polyvalent bois*

*2 ateliers polyvalents électrotechnique/métal*

#### Structure d'administration

- Direction
- Administration
- Locaux à disposition du corps enseignant

#### Structure d'accueil

- Information et documentation
- Séjour
- Restauration
- Activités périscolaires

#### Infrastructures sportives

- Salle des sports à 3 unités
- Piscine (12.5 m x 25.0 m)
- Terrain multisports à l'extérieur

#### Aménagements extérieurs

- Cour de récréation
- Espaces verts
- Emplacements vélos
- Parking

## 5. INFORMATIONS GENERALES

### **Maître de l'ouvrage**

Ministère du Développement durable et des Infrastructures  
Administration des bâtiments publics

### **Maîtrise d'œuvre**

Architecte:

Jonas Architectes Associés, Ettelbrück

Architecte Paysagiste:

Mersch Carlo, Itzig

Ingénieur en génie civil:

Schroeder & Associés, Ingénieurs-conseils, Luxembourg

Ingénieur en génie technique:

SGI Ingénierie, Junglinster

Bureau de contrôle technique:

Luxcontrol, Esch / Alzette

Organisme agréé:

Secolux, Capellen

Coordinateur sécurité santé:

D3 Coordination, Frisange

### **Entreprises**

Travaux de terrassement et de gros œuvre

Costantini S.A. / Schifflange

### **Surfaces et volume**

Superficie du site :	3,03 ha
Surface nette d'exploitation totale :	9'650 m <sup>2</sup>
Surface brute totale:	18'650 m <sup>2</sup>
Volume brut construit:	108'360 m <sup>3</sup>

### **Coût du projet**

Budget du projet: EUR 75'450'000.-TTC (ind. constr. octobre 2011 - 707,11)

### **Dates-clés**

Début de chantier: mai 2015  
Mise en service prévisionnel : rentrée scolaire 2018



## 6. CONTACT

Ministère du Développement durable et des Infrastructures

FRANK Dany

E-mail : [danielle.frank@tp.etat.lu](mailto:danielle.frank@tp.etat.lu)

Tél: (+352) 247-84406